

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

JEUDI 8 FEVRIER 2024

A LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

Etaient présents :

Vincent GOULIN : adjoint au maire du 20eme en charge des transports, des mobilités, des déplacements, du code de la rue.

Andoni BRIONES : Architecte, Chef de pôle maîtrise d'œuvre conception, Section Nord-Est à la Direction de la Voirie et des déplacements de la Ville de Paris ;

François HEN : Journal L'AMI du 20 ème ;

Lydie APARICIO, Philippe LANGLET, Jocelyne MONGELLAZ, Solange GRECIAS, Marguerite WUNSCHER, Philippe ARAGON, Béatrice KJEWSKI, Françoise MALLET, Françoise GABORIT, Marie-Christiane NOURISSAT, Claudine POIGNANT, Guillaume Le DU, Sébastien BLANCHARD, Béatrice GELBMANN

Absentes excusées : Marie-Hélène CHAMBRIN, Michèle SURAN, Emmanuelle MERAND, Anne SIRAND, Amel JLAIEL du Conseil Citoyen des Portes du 20 ème.

- Tour de table

Chacun.e se présente brièvement et signe la feuille de présence

- Secrétaire de séance : Béatrice GELBMANN
- Maître du Temps : Philippe ARAGON

1) PRESENTATION DU NOUVEAU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE GAMBETTA.

Vincent GOULIN et Andoni BRIONES présentent le projet de modification de la Place Gambetta.

La place a été réaménagée en 2019 par suite d'une concertation des habitantes, habitants entre 2015 et 2017 dans le cadre du réaménagement des 7 grandes places parisiennes.

Toutefois les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes et des souhaits émis par les participants à la concertation.

Le nouveau projet s'appuiera donc sur ce que demandaient les habitantes, habitants lors de la concertation de 2017. Il faudra en particulier prolonger les espaces piétons, ajouter des jardinières, revoir le concept des bancs actuels dont les dossiers ne sont pas suffisamment hauts pour faire obstacle au bruit et à la pollution des véhicules qui passent juste derrière.

Plusieurs contraintes d'aménagement sont signalées : manque d'espace, nombreux réseaux sous la place, dont le métro, qui empêchent d'envisager des plantations en pleine terre. L'objectif est de rendre cette place moins minérale, tout en résolvant les conflits d'usage (piétons/cyclistes), et de réduire l'effet d'îlot de chaleur.

Présentation de dispositives :

- Ce qui ne va pas : pb piétons et barrières, pb piste cyclable, éléments hétéroclites, îlot de chaleur, insuffisance d'arbres, manque de convivialité des bancs existants, pb design, manque de sécurité, manque de cohérence entre les différents éléments urbains.
- Les solutions proposées : reprendre le traitement du revêtement au sol, délimiter la piste cyclable et les espaces piétons, créer une barrière acoustique, unifier les éléments qui existent déjà sur la place, changer les bancs, densifier les têtes de bancs, éviter les mésusages, prévoir des ombrières (autres que celles qui sont installées) et pergolas.

Calendrier : présentation en mairie en janvier 2024, validation CREF mars/avril 2024.... Pour une mise en œuvre et fin des travaux en décembre 2024.

Vincent Goulin rappelle que sa permanence est ouverte en mairie les derniers vendredis de chaque mois de 17 h 00 à 19 h 30 pour échanger sur ce projet et que des remontées peuvent lui être envoyées sur : [mobilités 20@paris.fr](mailto:mobilités20@paris.fr)

2) VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 JANVIER

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

3) BILAN FINANCIER 2023 : Philippe ARAGON

Investissement : budget : 15000 € ; dépenses : 0

Fonctionnement : budget : 15000 € ; dépenses activités 15983,56 € (le complément pour dépassement a été donné par un autre conseil de quartier). Les 2 plus grosses dépenses ont été consacrées aux 2 fêtes organisées par le Conseil de Quartier : fête d'été en juin dans le Square Edouard Vaillant, et fête « Noël de Toutes les Couleurs » en décembre à La Flèche d'Or. Philippe Aragon rappelle qu'ensemble, ces 2 événements ont accueilli plus de 1000 personnes au total.

(Tableau annexé au compte rendu).

4) DEMANDE D'AIDE POUR LA COURSE DES TRIPORTEURS : Guillaume Le Du

Le dossier de presse de l'évènement a été envoyé au CQ à la suite de la réunion du 11 janvier. La demande concerne une **participation au budget de l'exposition retraçant l'histoire de la course, pour un montant de 2000€.**

En plus des 20 panneaux reproduisant des photos d'époque, cette exposition comprendra la projection de films d'archives, plus des photos de la BNF et la possibilité de se faire photographier gratuitement par l'association Demain Les Enfants. L'exposition sera présentée durant 1 mois en avril, et en mai dans les mairies du 12^{ème} et du 20^{ème}.

Le but est de faire tourner aussi cette exposition en petite couronne.

Il est suggéré d'associer les écoles et le musée des Arts et Métiers pour voir comment faire participer les jeunes et les enfants. Les CQ Saint blaise et Réunion-Père Lachaise sont intéressés.

Il est demandé un devis spécifique pour l'exposition, à présenter lors du prochain CQ. Vote au prochain CQ sur ce devis.

5) REUNIONS CQ DELOCALISEES, Jocelyne Mongellaz et Françoise Mallet

Des réunions délocalisées ont été envisagées **dans deux lieux pour « aller vers » les habitantes, habitants : association PLUS LOIN et collège Pierre Mendès France.**

Jocelyne Mongellaz et Lydie Aparicio ont rencontré le 16 janvier Jérôme Sitruk de l'association PLUS LOIN implantée depuis 30 ans Boulevard Davout sur le quartier des Portes du Vingtième à proximité de la piscine Yvonne Godard. A cette rencontre participaient une représentante du Conseil Citoyen et une habitante du quartier. Selon eux, il ne suffit pas de délocaliser le conseil de quartier, il faut impliquer les habitantes

et habitants en s'intéressant à leurs préoccupations. **La problématique majeure du quartier est celle du logement des jeunes (adultes)**. Ils sont la force vive de nos quartiers, ont des emplois précaires ; tous cherchent un logement et n'en trouvent pas, ce qui les oblige à partir en banlieue. D'où la nécessité de les aider et d'en discuter avec eux de manière apaisée. Cette question pourrait faire l'objet de la réunion du CQ.

L'association donne son accord de principe pour accueillir le CQ le 13 juin à 19h.

Des idées sont émises pour organiser cette rencontre :

- impliquer les jeunes dans l'organisation notamment par le biais du Labec (laboratoire d'expression et de création) porté par l'association et à l'initiative de jeunes adultes du quartier des Portes du 20^{ème} ;

- faire intervenir des élus, notamment celui en charge du logement et celui en charge de la jeunesse ;

- y associer les bailleurs sociaux du quartier (Paris Habitat et la RIVP).

Le lieu proposé pour la réunion pose des difficultés et cette réunion pourrait plutôt se dérouler au centre Paris Anim 'Louis Lumière situé à proximité.

Un débat s'instaure pour savoir si on focalise la réunion uniquement sur le logement des jeunes ou si c'est juste un point de l'ordre du jour de la réunion mensuelle du CQ qu'il est important de conserver.

Concernant le Collège Pierre Mendès France, le Principal, contacté par Françoise Mallet, indique qu'il ne lui est malheureusement pas possible d'accueillir des réunions en soirée, compte-tenu de contraintes d'horaires et de disponibilité des agents de surveillance qui assurent en particulier la mise en route des alarmes de protection du site.

Lors de la réunion du CQ de janvier, Hugo Berthon avait indiqué qu'il était aussi possible d'organiser des réunions dans les écoles et avait conseillé d'en faire la demande par son intermédiaire. Effectivement, une réunion plénière des conseils de quartier a eu lieu lors de la précédente mandature, en soirée, dans une des écoles élémentaires de la Rue Le Vau. Françoise Mallet va donc prendre contact avec Hugo pour voir si cela serait de nouveau possible.

6) ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CQ GAMBETTA : Guillaume Le Du

Le RI a été entièrement revu lors de la commission thématique réunie le 1 février. Le choix a été fait de ne pas rappeler tous les articles de la nouvelle charte des Conseils de quartier mais de ne préciser que ceux qui concernent les règles de fonctionnement et d'organisation interne du Conseil de quartier.

Un fil WhatsApp a été créé pour échanger.

La proposition d'un nouveau règlement intérieur transmis pour examen ce jour comprend ce qui est ressorti de la réunion du 1 er février auquel des rajouts ont été faits par des membres après la réunion.

L'objectif du Collectif d'animation est de l'ouvrir au plus grand nombre avec la constitution d'un petit groupe de 4 / 5 membres nommés (dont la référente ou le référent budgétaire ferait obligatoirement partie). Ce groupe dont le nom reste à définir (« gouvernance » ?) assurerait collectivement la gestion de la boîte mails, l'envoi des convocations, la relecture et la finalisation des comptes rendus de réunions, le lien avec le PDL et les élus etc..

Les commissions thématiques sont ouvertes à tout.es les habitantes et habitants. Françoise Gaborit apportera un complément pour les référentes ou référents des commissions qui selon elles doivent obligatoirement faire partie du Collectif d'animation.

Concernant la question de la responsabilité de la boîte mails du CQ, Solange proposera un texte pour la gestion de cette boîte mails.

Philippe proposera également un rajout.

Un débat s'instaure sur la qualité de membre du CQ. La rédaction prévue dans l'article 2 ne vise que les personnes physiques, ce qui exclue les personnes morales dont les associations.

Il est proposé de rédiger l'article .2.3 du RI de la façon suivante : « La qualité de membre s'adresse à toute personne physique ou morale (notamment associations), la personne morale étant alors représentée par une personne physique. »

Une personne physique en nom propre ne peut être en même temps représentant de personne morale ».

Une nouvelle version du Règlement Intérieur complétée/modifiée sera envoyée aux participantes et participants. Chacune et chacun doit apporter ses modifications/rajouts et les envoyer sur la boîte mail du CQ, pour discussion et validation du nouveau Règlement Intérieur à la prochaine réunion du CQ le 14 mars.

Des candidatures sont attendues pour constituer le Collectif d'animation élargi ainsi que pour la gestion de la boîte mails (2 personnes étant sortantes).

7) PROPOSITION DE DEPOSER UNE DEMANDE AU BUDGET PARTICIPATIF 2024 - Françoise Mallet

Lors de la réunion du CQ de janvier, Françoise Mallet avait évoqué l'éventualité de déposer au Budget Participatif (BP) 2024, au nom de notre Conseil de Quartier, une demande d'installation d'un pigeonnier contraceptif sur la Place Edith Piaf. L'objectif en était de (tenter de) trouver une solution au problème de nourrissage intempestif quotidien des pigeons, en plusieurs endroits de notre quartier, en particulier Rue de la Py et place E. Piaf. L'étude des conditions d'acceptation d'un projet au BP fait apparaître que sont recevables uniquement les projets d'investissement seuls. Or, renseignements pris, outre l'installation du dispositif dont le coût est d'au minimum 25 000 Euros (à réactualiser...) pris en charge par la Ville de Paris, **il faut aussi prévoir un budget annuel de fonctionnement évalué à 5 000 Euros et financé par la mairie d'arrondissement.** Par ailleurs, selon les informations obtenues auprès de l'AERHO : Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux, sur 12 pigeonniers installés à Paris – ce qui est peu par rapport à la population des pigeons -, 8 pigeonniers seulement restent actifs aujourd'hui. Les autres ont dû être supprimés par suite de plaintes des riverains. En outre, une localisation Place Edith Piaf ne serait pas possible en raison de la proximité immédiate de commerces de bouche et de restauration (problème d'hygiène). Pour toutes ces raisons, l'idée du pigeonnier contraceptif est abandonnée, mais nous restons déterminés à poursuivre la recherche de solutions. L'une d'entre elles pourrait être l'installation de mangeoires à pigeons dans un jardin de notre quartier géré par la Ville de Paris et proche de chez la « nourrisseuse » : Square Séverine et/ou Jardin de l'Hospice Debrousse... En effet, selon Monsieur Martinien (notre Chef de Secteur Propreté) et Monsieur Bussy (notre Adjoint à la Propreté), la dame se serait « engagée » à cesser de déposer la nourriture « n'importe où » dans le quartier, à condition qu'elle ait un lieu dédié pour continuer à s'occuper de ses protégés...

F. Mallet poursuivra les investigations en lien avec la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) et nos élus.

N. B. L'utilisation de rapaces (faucons, éperviers) pour faire fuir les pigeons – solution évoquée durant la réunion – n'est pas adaptée en milieu urbain : elle ne peut être pratiquée que par des spécialistes car potentiellement dangereuse pour les humains ; elle est par ailleurs reconnue comme peu efficace). Source : <https://france-pigeon.fr/>

8) FETE DE JUIN, Françoise Gaborit

En raison des JO, il a été décidé lors de la dernière réunion du CQ de ne pas organiser de fête du CQ en juin mais de se greffer sur la PYRENEENNE.

Un rapprochement avec les organisateurs montre que cela parait difficile, en conséquence il est décidé d'abandonner ce projet.

9) L'AMI DU 20eme, François Hen

L'AMI DU 20EME souhaite publier un dossier sur les conseils de quartier. L'objectif initial était une parution en mars-avril, mais ce sera plutôt avant la rentrée de septembre. Les questions portent sur comment le collectif s'est créé et comment les habitants ont-ils été amenés à faire quelque chose ensemble. Il est rappelé qu'un dossier sur la démocratie locale avait été réalisé en mars 2013 en association avec les CQ et qu'il est disponible sur le site. En juin 2000 un autre dossier de quatre pages avait également été publié sur les réalisations des CQ. Il ne **faudra** qu'une **seule réponse** par **conseil de quartier**. Il est décidé de renvoyer le questionnaire en P.J ainsi que le dossier de juin 2020 que va nous transmettre François Hen afin de prévoir d'y **répondre collectivement lors de la prochaine réunion du CQ** . D'ici là chacun remplit le questionnaire et on en discute le 14 mars après un tour de table pour faire une réponse unique pour le conseil de quartier.

10) RETOUR SUR LA RECENTE OPERATION PROPRETE DE « LA BRIGADE VERTE PARIS 20», par Françoise Mallet

Grand succès pour la nouvelle opération propreté (la 9ème déjà) de notre Brigade Verte Paris 20 le samedi 27 janvier. Sous le soleil et dans la bonne humeur habituelle, nous étions 25 au rendez-vous !!!! 📅 Record battu !

Parmi les participants, une dizaine d'habitues, mais aussi plusieurs étudiants dans les domaines liés à l'environnement, ainsi qu'un petit groupe de personnes légèrement handicapées mentales venues avec leur accompagnatrice, et très heureuses d'être intégrées à notre sympathique groupe.

Tous les nouveaux participants ont pu nous connaître et nous rejoindre grâce à notre référencement sur les plateformes "j'agis pour la nature.org" (<https://www.jagispourlanature.org/>) et "Cleanwalk.org" (<https://www.cleanwalk.org/>).

Notre itinéraire du jour nous a conduits du carrefour Bvd Mortier/Rue Saint-Fargeau jusqu'à la poste du Bvd Mortier et le trop fameux jardin qui la jouxte, réceptacle perpétuel de toutes sortes d'immondices et que nous avons déjà plusieurs fois nettoyé lors de précédentes opérations.... La Direction de la Poste, propriétaire de cet espace, a déjà été alertée sur le sujet mais n'a pris aucune mesure susceptible de mettre fin aux nuisances (surélever les grilles qui entourent le lieu, sécuriser/interdire les accès, sensibiliser les riverains etc). Il nous paraît important et urgent maintenant, de trouver une solution pour mettre fin à cette situation. Serait-il possible que la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) intervienne officiellement auprès de la Direction de la Poste pour demander la mise en place de solutions pérennes ??? Notre « Brigade Verte » suivra ce sujet.

Le nettoyage de ce jardin a clôturé notre expédition et nous avons terminé ce moment de convivialité citoyenne autour d'une boisson chaude "chez Agnès" à l'épicerie associative "Saveurs en Partage", 38 bvd Mortier.

Nos prochaines opérations sont déjà programmées, et chacun est invité à nous rejoindre bien entendu. Avec l'aide de la DPE, nous fournissons les équipements (gilets, gants) et l'outillage (pinces à déchets, sacs).

N° 10 - Samedi 24 février 2024 : Rue de Bagnolet. RV 15H00 Place de la Porte de Bagnolet (devant le McDo)

N° 11 - Samedi 30 mars 2024 : Rue Haxo. RV 15H00 Métro Saint-Fargeau (Station)

N° 12 - Samedi 27 avril 2024 : Boulevard Davout. RV 15H00 Place de la Porte de Bagnolet (devant le McDo)

Inscriptions auprès de : brigadeverteparis20@gmail.com

N.B. : grâce au référencement de notre « Brigade Verte Paris 20 » sur les deux sites indiqués plus haut, nous avons été contactés par le groupe l'Oréal pour nous proposer de nous joindre à la grande opération propreté organisée avec leur personnel le jeudi 20 juin prochain. En échange, l'Oréal offre aux organismes qui participeront à cette opération à leurs côtés, une subvention qui nous permettrait de faire l'achat de matériel adéquat en particulier pour la collecte des mégots, exercice fastidieux et éreintant compte tenu de la quantité et du fait qu'ils se faufilent dans des coins et recoins très difficiles d'accès. Nous avons répondu positivement à l'invitation de l'Oréal.

11) PROJET SITE RATP-BELGRAND et AVIS DU COLLECTIF EDITH PIAF, Guillaume Le Du

Suite aux réunions de juillet 2023, la RATP a réuni le 18 janvier 2024 des membres du Collectif Edith Piaf et du Conseil de quartier afin de présenter les évolutions

apportées au dit projet. Les participantes et participants ont fait part globalement de leur satisfaction sur ces évolutions (CR transmis au CQ)

La présentation du projet au public aura lieu en mars /avril.

À la suite de cette réunion, Le Collectif EDITH PIAF (100 personnes) a transmis à la RATP une réponse (jointe à la convocation du CQ de ce jour)

Globalement le Collectif Edith Piaf se satisfait de la nouvelle version du projet qui reprend de nombreux points de ses demandes.

Toutefois il souhaite attirer son attention sur deux points :

- La nécessité de dépolluer le site notamment l'emplacement du futur jardin public. Il y a en effet un décalage entre la réponse de la RATP qui semble ignorer cette pollution et les conclusions de l'Autorité Environnementale qui indique la présence de nombreuses matières toxiques.
- Le recouvrement des voies, qui pour la RATP est techniquement compliqué, mais qui pour le Collectif permettrait de créer un espace vert sur dalle, se rajoutant aux espaces déjà végétalisés. Le Collectif demande à la RATP de continuer à explorer cette piste avec l'appui de la Ville qui pourrait prendre en charge le financement de la dalle.

Guillaume Le Du propose qu'un vœu soit adressé au Conseil d'arrondissement pour le recouvrement des voies.

12) DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE LA BAGAGERIE 20 ème, Claudine Poignant

La Bagagerie 20, située 5, Rue Louis Ganne, a ouvert ses portes en janvier 2014. Créée à l'initiative du Conseil de Quartier Gambetta, elle propose un service de consigne avec 52 casiers individuels et sécurisés destinés aux personnes sans domicile fixe pour mettre à l'abri leurs effets personnels et en disposer quotidiennement. Outre son service de consigne, elle privilégie un accueil attentif aux personnes. Les bénévoles travaillent en lien avec les services sociaux et les associations qui orientent les personnes sans-abri. Ils peuvent être amenés à renseigner les personnes accueillies sur les dispositifs existants, sans se substituer aux professionnels. Le rôle des

bénévoles est aussi de motiver les personnes accueillies dans la poursuite de leurs démarches, souvent longues, pour arriver à sortir de la précarité.

Pour fêter ses 10 ans d'existence, l'association va organiser un évènement le 27 avril autour d'un buffet et avec la présence d'une musicienne (budget de 750 Euros, dont 400 Euros pour l'artiste). Claudine Poignant, Présidente de LA BAGAGERIE, sollicite notre CQ pour une **aide financière de 750€ pour soutenir** l'opération.

Les participants à la réunion **votent à l'unanimité en faveur de cette demande**. Pour la concrétiser, LA BAGAGERIE va envoyer un devis pour ce montant sur la base du modèle qui lui sera fourni par le CQ.

Fin de la réunion 21h45